



# GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

n° 14 – janvier 2009

*Nouveaux médias et dynamiques des langues dans l'espace francophone*

Numéro dirigé par Papa Alioune Ndao & Abou Bakry Kébé

## SOMMAIRE

Papa Alioune Ndao & Abou Bakry Kébé : *Présentation*

Camille Roger Abolou : *Langues, dynamiques des médias audiovisuels et aménagement médiato-linguistique en Afrique francophone*

Papa Alioune Ndao & Abou Bakry Kébé : *Langues et médias au Sénégal : une expérience de normalisation langagière par les journalistes des radios privées. Enjeux et limites*

Papa Alioune Sow : *Normes et discoursivités. Le « parler jeune » dans les émissions radiophoniques*

Nataša Raschi : *La variation du français à travers l'analyse des quotidiens burkinabè*

Ferdinand Njoh Komé : *Les interlectes de la francophonie camerounaise à la une des journaux*

Germain Eba'a : *Regards sur les pratiques et usages linguistiques des Camerounais sur Internet*

Kristin Vold Lexander : *Le wolof et la communication personnelle médiatisée par Internet à Dakar*

Gudrun Ledegen & Jacky Simonin : *Médias et pratiques langagières à La Réunion : accélérateur sociolinguistique et diglossie en sourdine*

# LES INTERLECTES DE LA FRANCOPHONIE CAMEROUNAISE A LA UNE DES JOURNAUX

Ferdinand NJOH KOME

CREDILIF-PREFICS (EA 3207) – Université de Rennes II

## Introduction : situation sociolinguistique du Cameroun

Le Cameroun revendique un bilinguisme officiel qu'il a hérité de l'administration quasi coloniale anglaise et française. La zone francophone, la plus grande, s'étend sur huit régions dans lesquelles se trouvent les deux principales métropoles du pays, Yaoundé et Douala, alors que deux provinces sur dix sont anglophones et se situent à l'ouest du pays. Ce pays compte une grande diversité linguistique<sup>1</sup>. Le fulfulde au nord est le véhiculaire principal, alors qu'au sud, aucune langue ethnique ne domine véritablement dans les échanges. Toutefois, le duala est couramment utilisé dans la région du littoral Sawa, le bassa, l'ewondo et le bulu dans la grande région forestière, le pidgin-english dans toute la région occidentale, ceci très souvent est consécutif à l'histoire de l'évangélisation. Ces langues ont longtemps été exclues du système officiel d'enseignement et fortement réprimées aussi bien dans les systèmes éducatifs francophone qu'anglophone. Le français et l'anglais imposés, les langues nationales se sont trouvées dominées et ont de ce fait charrié des représentations essentiellement dévalorisantes. Quelques initiatives intellectuelles (et souvent timides) de revalorisation des langues nationales ont du mal à effacer des représentations ancrées dans les esprits depuis l'époque coloniale. Les médias camerounais sont d'expression française ou anglaise. Suite aux multiples contacts linguistiques favorisés par le brassage des populations<sup>2</sup> et les mutations à la fois historiques, sociales, économiques et culturelles, la langue française, par son dynamisme, va intégrer des *mélanges*<sup>3</sup>. Des rapports conflictuels que le français entretient avec les langues ethniques naissent des parlers typiques. Le résultat est un conflit/partenariat nouveau entre ces parlers *mélangés* et le français dit normatif ou scolaire. Quel statut pour quel français ?

---

<sup>1</sup> 239 langues nationales pour Dieu & Renaud (1983), 270 pour Hagège (2000).

<sup>2</sup> Afin de construire une nation de la multiplicité ethnique, linguistique et religieuse, la politique camerounaise a longtemps consisté à muter de façon rotative le personnel de l'Etat dans différentes régions du pays, à construire des internats dans lesquels se trouvaient des élèves de toutes les composantes du pays. D'où l'idée de mélange de cultures qui serait l'une des sources du français camerounais.

<sup>3</sup> On parlera de mélange ou de métissage pour des phénomènes qui vont plus loin que le switching ou le mixing, les codes qui tendent à l'autonomie comme le camfranglais.

On pourrait entreprendre une réflexion sur les pratiques (une typologie de la francophonie camerounaise, la description des usages) et sur les représentations sociolinguistiques, et l'illustration viendrait de l'exposition langagière (Beyom, 2005) des professionnels de la communication publique. Or dans les rues africaines et camerounaises, un large public hétérogène se masse devant les titres de journaux, signe d'une communion. Et, pour Develotte (2000), les titres à la une sont à la fois reflets et modèles de la société. Ils sont des espaces de diffusion de représentations au niveau macro-social. Ce sont alors des espaces privilégiés d'inscription des traces langagières portant une mémoire socio-historique.

Dans cet article nous allons étudier les statuts du français dans les unes de presse dans un contexte de pluralité ethno-linguistique particulier. Il s'agit déjà de légitimer le corpus écrit dans une science, la sociolinguistique dans laquelle les pratiques orales sont privilégiées, par la suite, d'analyser la francophonie camerounaise dans les titres de presse, d'observer les traits définitoires des usages pour enfin envisager des perspectives de recherche.

## Corpus et méthodologie

Dumont et Maurer (1993 : 107-108) soulignent la problématique des corpus écrits dont on « étudie les caractéristiques linguistiques en les rapportant à leur valeur communicative, pour en inférer des conclusions portant sur le fonctionnement d'une langue articulée en variétés différentes ou sur le partage du marché linguistique entre les différentes langues en présence ». En fait, on va du texte vers le destinataire, vers la société. Dumont et Maurer recommandent d'évacuer la question de l'auteur et de se reporter, dans l'analyse, uniquement à la situation d'énonciation. Il faut cependant éviter les généralisations, les textes écrits ayant des formes et des fonctions distinctes. Cela se vérifie même dans un journal. Si l'on n'envisage que le titre, il est le lieu *d'oralisation de l'écrit* (Tuomarla, 1999), une *zone de coopération sociale* (Bronckart et al., 1985). Sullet-Nylander (1998) et Engel (2000) ont présenté des descriptions de ses formes courantes. La forme récurrente du titre de presse est la phrase averbale, avec ou sans omission de l'article du substantif introducteur, avec oblitération de la copule. Les phrases verbales sont simplifiées. Les grammairiens identifient deux types de titres : le titre-phrase avec un sujet-thème et un prédicat, et le titre énoncé que seul le contexte permet de comprendre. Les titres se présentent très souvent sous une forme bi-segmentale avec un topique<sup>4</sup> (le surtitre) précédant le titre proprement dit. Un texte explicatif assez bref peut le suivre, texte sous la forme d'entrées successives ou sous la forme de dissertation. Il est la porte d'entrée du journal et, sur le plan du vocabulaire, les manuels de méthodologie recommandent la simplicité.

La diversité des usages dans la francophonie camerounaise ne semble pas perturber les lecteurs. Sur 94 personnes interrogées, 64 % affirment le caractère accessible de la langue des titres de presse, 43 % soulignent son caractère instructif. Seuls 7 % des lecteurs de titre interrogés trouvent qu'ils font beaucoup d'efforts pour comprendre les titres à la une car la langue est éloignée de celle qu'ils parlent. Aucun lecteur ne trouve les titres de la presse camerounaise totalement incompréhensibles.

La pertinence du corpus des titres de presse comme porteur de pratiques sociolinguistiques et légitimant ces pratiques s'impose à l'observation du phénomène d'attroupement devant les kiosques dans les grandes villes camerounaises. En dehors du recueil des unes de presse sur lesquelles nous avons fait l'analyse linguistique, nous voulions envisager les habitudes des lecteurs de titres à la une, leurs usages et représentations linguistiques. Blanchet (2000) suggère l'étude des faits langagiers dans leur complexe diversité par la *participation*, la

---

<sup>4</sup> Indicateur thématique ou référentiel, certains parlent de « cadre du discours ». Ce qui fait du titre un objet textuel proprement dit.

*distanciation*, la *comparaison* et la *contre-vérification*. Notre étude se fait donc également à travers un questionnaire semi-ouvert pour s'adapter aux difficultés (contraintes de temps, peur de mal répondre, peur de la faute...) du terrain. Ce questionnaire s'est accompagné d'un entretien compréhensif car discuter avec l'enquêté sur ses sentiments de lecteur de titres de presse au Cameroun a permis à la fois une observation participante et un contact humain de mise en confiance. Nous avons également distribué un questionnaire à des journalistes avant d'interroger des responsables de rédaction, dans le but de mettre le corpus en contexte de production et favorisant de ce fait la prise en compte de éléments grammaticaux, énonciatifs, pragmatiques, socioculturels, bref une lecture ethno-sociolinguistique (Blanchet, 2000) des observables.

## La langue française au Cameroun

Le taux de scolarisation au Cameroun est l'un des plus élevés d'Afrique<sup>5</sup>, mais seule une infime partie de la population parvient à un niveau d'études supérieures. Intuitivement, on peut dire qu'une bonne frange de la population camerounaise lit et comprend un énoncé relativement simple en français. Les manuels de méthodologie, sur le titre de presse demandent simplicité et attractivité. Les responsables de rédactions nous ont d'ailleurs confirmé leur souci de respecter ces principes. En principe donc, le lecteur camerounais devrait pouvoir interpréter/comprendre le message d'un titre de presse, avec l'hypothèse d'une compétence accrue pour le citoyen des agglomérations francophones. La langue française, dans le contexte camerounais plurilingue tend donc à devenir le véhiculaire. Cette langue, au contact des langues camerounaises n'est cependant pas uniforme et ses variétés font l'objet de maintes publications<sup>6</sup>. Nacro (1988) puis Biloa (2003), à propos des niveaux de langue en Afrique, distinguent trois niveaux :

- Le niveau acrolectal, considéré comme proche de la variété hexagonale. Il reste un idéal à atteindre et on aurait pu classer ici des journaux « sérieux » (Ndé, 2003) comme *Le Messenger*, *Mutations*, *La Nouvelle expression* qui revendiquent de parler comme la règle scolaire le veut. On l'assimile à l'expression de ceux ayant un niveau d'études supérieures ;
- Le niveau mésolectal, caractérisé par un usage marqué de régionalismes, avec une norme locale implicite, correspond au niveau d'études secondaires. On aurait ici *Le Front*, *Aurore plus*, *Le jeune enquêteur*, *L'œil du Sahel* ;
- Le niveau basilectal, caractérisé par ses écarts par rapport à la norme exogène et dont l'acquisition se fait plus dans la rue qu'à l'école. *Le Popoli* serait ici concerné.

Pour assurer une certaine continuité, Caitucoli (1986) pense qu'il existe un *continuum*, une compétence active des lecteurs-locuteurs leur permettant de passer d'un niveau à l'autre par rapport à la situation de communication et à la fonction de l'énoncé.

Nous ne sommes pas d'avis qu'il faille évaluer les pratiques linguistiques à l'aune du niveau scolaire. Or c'est vraisemblablement la thèse la plus courante dans les typologies du français au Cameroun et en Afrique. L'exposition aux médias et TIC, à la culture française, le fort taux de scolarisation et d'urbanisation, le rapport à l'école et à la norme scolaire tendent non seulement à la *camerounisation* de la langue française (en évocation du mode synthétique de la mondialisation des cultures), mais aussi à son érection en une véritable L1.

Carole De Féral (1993 ; 2005) distingue quant à elle trois catégories de formes : les usages de locuteurs à la compétence insuffisante ; les usages de locuteurs chez lesquels, consciemment ou pas, on rencontre des interférences du substrat prosodique ou des

<sup>5</sup> Certains chiffres le situent à 80 %.

<sup>6</sup> On ne saurait être exhaustif mais citons Mendo Zé (1990), Tabi Manga (2000), Ongué Essono (1993).

constructions de langues camerounaises ; le français hexagonal qu'on ne retrouve que dans des cadres formels et pas dans les échanges. Elle reconnaît également l'existence d'un continuum entre ces formes. De l'autre côté, elle range le camfranglais, langue des jeunes des cités urbaines qui a une fonction essentiellement identitaire, « mélange » du français, de l'anglais, du pidgin-english et de langues ethniques. La connaissance de ces langues n'assure pas une compétence dans le camfranglais. Elle s'interroge d'ailleurs sur une certaine autonomie de ce code.

En fait, il existe bien un (ou des ?) français camerounais sur les plans phonétique, lexical et morphosyntaxique. Onguéné Essono (1999) et Biloa (2003) en énoncent les critères et principes définitoires par les aspects idéologique, linguistique et historique. Tous les responsables de rédaction des journaux camerounais consultés le reconnaissent, même s'ils ont du mal à lui donner un nom et donc à lui assigner un statut (on parle du *français de la rue*, de *camfranglais*, de *francanglais*, de *français populaire*, de *français camerounais*).

En réalité, le français du/au Cameroun est une continuité, qui va d'un seuil indéfini (jusqu'à présent) de vernacularisation, dont l'une des extrémités connues est le camfranglais tel que décrit par Féral (1979 et 2005), à un autre seuil dit d'emprunt dont se réclament les rédacteurs du *Messenger*, de *La Nouvelle expression* ou de *Mutations*. Nous devons, dans les journaux visiter ce continuum d'un pôle à l'autre.

### **La une de presse du journal *Le Popoli* : entre vernacularisation, argotisation et stylistisation**

L'incorrection et les calques sont des phénomènes normaux en situation d'appropriation d'une langue. Ceci implique que toute langue possède un seuil d'équilibre virtuel. Le français au Cameroun est, à la base, une langue d'appropriation (communication) et non une langue culturelle (identitaire). L'histoire, les dynamismes linguistiques des contextes plurilingues, la construction d'une identité nationale sont probablement des causes du phénomène du français camerounais.

Si l'on veut comprendre les titres du *Popoli*, il faut considérer l'argot – avec le sens que Denise François-Geiger (1990) donne au mot – comme une manière de parler, de se faire comprendre particulière à un groupe social et la vernacularisation comme des états différents et successifs de l'aventure de la langue française au Cameroun. En oblitérant les considérations sur le type de corpus (oral ou écrit) que nous reconnaissons toutefois pertinentes, nous voulons poser des titres du *Popoli*, journal au parler métissé, argotique, dont les lecteurs se recrutent dans toutes les composantes sociales du Cameroun, et leurs équivalents camfranglais<sup>7</sup>, autre forme langagière métissée que Carole De Féral (2005) considère comme un parler identitaire des jeunes scolarisés dans les villes camerounaises.

Titre du <i>Popoli</i>	Camfranglais
La terreur du « came no go » <sup>8</sup>	La fia du came no go
Poupoul apporte le « ngrimbah » aux Lions <sup>9</sup>	Poupoul bring le ngrimbah aux Lions
Une dame-jeanne d'ondontol tue une femme <sup>10</sup>	Une dame-jeanne d'ondon(tol) kill une nga

<sup>7</sup> Nous avons fait appel à notre compétence de locuteur, mais également à celle d'un élève de la classe de seconde du Lycée de Deido à Douala et d'une étudiante de troisième année de l'Université de Douala. Reconnaissons l'existence de formes diverses de camfranglais, de la version pidginisée dont on parle ici aux versions les plus simples dont le parler du *Popoli* ferait partie.

<sup>8</sup> N°268 du 16 avril 1998.

<sup>9</sup> N° 284 du 11 juin 1998.

<sup>10</sup> N°693 du 25 juillet 2002.

Les constructions syntaxiques nominales, elliptiques et verbales sont identiques :  
 Déterminant+Nom+Suite prépositive en complément du nom  
 Nom propre+Verbe+Objet direct+Objet second  
 Groupe nominal sujet+verbe+Objet direct.

Les supports morphologiques comme les déterminants, les prépositions sont du français, certains supports temporels et aspectuels également. Les emprunts à l'anglais et aux langues ethniques contribuent à la construction des contenus sémantique, stylistique et pragmatique aux énoncés des titres. Les mots français dans le camfranglais désignent des réalités dont la référentiation s'est usuellement faite en français, sans équivalence dans les langues locales ni au pidgin. Le mot français semble ici être l'emprunt. De toute évidence, le rejet du camfranglais par les enseignants, les médias (Queffelec, 2000) tient moins du conflit de générations que de la difficulté de structurer cette langue comme une variante du français. On peut parler de ce cas comme d'un cas de *discontinuité interlinguistique* (Wald *et al.*, 1973). Par contre, le parler du *Popoli* se situe dans un continuum francophone qui permet à ses lecteurs de pouvoir contextualiser les énoncés. Le dynamisme de la langue, dans l'optique du *Popoli*, c'est une licence poétique absolue qui a été délivrée aux locuteurs, d'où le foisonnement de créations lexicales, de changements de sens. La mise en contexte linguistique (le français, l'anglais, le pidgin, les langues ethniques principalement) et énonciatif (la situation discursive) permet la compréhension d'un énoncé comme

Elle quitte son mari et meurt pour un « yo »<sup>11</sup>

Un mboma dans le w.c. du chaiman !<sup>12</sup>

Dans le premier exemple, en faisant abstraction du mot *yo*, *Elle quitte son mari et meurt pour un X*, on a un énoncé en français courant qui comporte deux procès dont le second est postérieur au premier et possiblement consécutif à lui. Pour constituer l'information rhématique, le mot étranger va porter une surcharge informative. Ici *yo* porte des sèmes virtuels d'irresponsabilité, de futilité, d'imitation de la jeunesse branchée occidentale, etc.

Dans le second exemple, la ponctuation marque déjà un état d'âme du locuteur par rapport au contenu de l'énoncé. Le noyau syntaxique de la phrase nominale est *mboma*. Un nom intégré dans une forme syntaxique française, avec *un* comme déterminant, et *dans* introduisant une suite circonstancielle de lieu. Parce qu'il constitue l'élément thématique, *mboma* n'est plus en soi un xénisme, mais un nom « commun » qui peut s'intégrer à un énoncé français au Cameroun, sans perdre ses sèmes de mystère, de sorcellerie, de fascination à laquelle se mêle la peur.

En somme, la surcharge d'information que contient le mot local, intégrée dans un énoncé français n'est nullement perdue, ce qui permet un français contextualisé.

La thématique choisie (la satire des mœurs sociales et politiques), les champs lexicaux préférentiels comme le sexe, la violence, l'ésotérique et la sorcellerie, justifient probablement l'usage d'un langage plus social que formel, rarement utilisé dans d'autres situations discursives formelles. On n'est pas éloigné des usages ordinaires du langage, ce qui fait dire que le titre du journal est une oralisation virtuelle du langage, une forme d'interaction langagière. Biloa (2003) parle d'ailleurs de la neutralisation des registres dans les usages ordinaires du français au Cameroun. Le caractère iconoclaste (Fosso, 1999) ne peut entièrement justifier la durée du succès de ce journal. Il y a, selon nous, une rencontre

<sup>11</sup> N°706 du 12 septembre 2002. Le *yo*, à la fonction de ralliement phatique des rappeurs, par métonymie a servi à désigner les rappeurs et par englobement sémantique les jeunes. Elle quitte son mari et meurt pour un jeune homme.

<sup>12</sup> N°719 du 29 octobre 2002. *Mbom(a)* emprunt à un ensemble de langues comme le duala, l'ewondo, le bassa qui désigne le boa ou python. *Chairman* est le titre du leader du parti politique Sdf. Il a fini par désigner la personne de John Fru Ndi, président de ce parti, à la manière du Duce pour Mussolini.

linguistique, sociale et culturelle du Camerounais avec ce journal, une identité retrouvée dans le *mélange*.

Du camfranglais au *Popoli*<sup>13</sup>, on a une indétermination dans la variabilité qui entraîne une perception chaotique des phénomènes de vernacularisation (Blanchet, 2000 : 120). Si l'on définit la variété comme « *un système linguistique (interne ou externe) identifiable comme distinct des autres par un certain nombre de caractéristiques récurrentes partagées par la grande majorité des locuteurs du groupe auquel cette variété est liée* » (Blanchet, *ibid.*), et donc que ce groupe est une communauté ethno-sociolinguistique, on peut dire que l'on est en présence de deux variétés différentes du français au Cameroun. Le *Popoli* ayant une communauté de lecteurs qui se recrutent dans toutes les couches de la société camerounaise, le camfranglais étant le langage des jeunes scolaires des zones urbanisées.

Toutefois, par une autre orientation de la perception, on peut croire que l'on a affaire à des variations (en rapport avec les objectifs, les événements, le style personnel et toutes les contraintes situationnelles de l'énonciation) d'une variété non encore systémisée, variété qui est le vernaculaire camerounais. Le *Popoli* titrerait ainsi avec humour, avec l'abondance du registre familier, et même souvent vulgaire. Mais il essaierait de rester dans la continuité du français, et le camfranglais irait vers la codification encore plus opaque (au francophone), tendrait plus encore vers le pidgin-english, langue symbole de la subversion, et d'une communauté sociale à la recherche de repères. Par ailleurs, la matérialisation de l'hybridité du français camerounais dans les supports écrits que sont les unes de presse se fait souvent à travers les guillemets. Pour quelle valeur ?

## Usage, valeur des guillemets et implications sociolinguistiques

### Valeur générale

L'usage des guillemets à l'écrit vient marquer une modalisation des termes à l'intérieur de ces marques ou sert à distinguer l'emprunt véritable de la citation. Fait ponctuel satisfaisant les besoins esthétiques ou idéologiques, la citation ou xénisme est marquée dans sa présentation graphique par les guillemets (Tabi Manga, 2000). Pour Authier-Revuz (1984) que reprend Prignitz (1998 : 38), le guillemet ne renvoie pas exclusivement à des valeurs comme la réserve, la citation. Au-delà de cela, il est « (...) *un signe non ambigu, à valeur générale – celle d'une pure opacification –, associé en discours à un ensemble non fini d'interprétations* ».

Autrement dit, les guillemets sont des indices d'énonciation, marquant un certain sentiment, une attitude du locuteur au contenu du signe. L'interprétation des guillemets est tributaire de la situation d'énonciation (psychologie, histoire, contexte linguistique...) et de l'intention de celui qui écrit. Ils sont désignés comme un *ailleurs* qui vient interférer dans le fil du discours. Les guillemets ont donc comme valeur générale la modalité pragmatique.

### Valeurs particulières

Pour le rédacteur en chef du journal *Le Popoli*, affirmation faite lorsque nous l'avons interrogé sur les critères de mise entre guillemets des mots, l'usage des guillemets permet d'introduire un mot jamais encore utilisé ou d'utilisation récente. L'*adoption* (par la rédaction ou par le public ?) du mot par sa fréquence favorise la suppression des guillemets. L'intégration est donc ici liée au critère de fréquence-quantité, et non directement au sentiment d'appartenance (ou non) à la langue, critère de qualité. Ainsi le journal a-t-il résolu

<sup>13</sup> Le responsable des rédactions refuse de donner à la langue parlée un autre nom que « Le français du *Popoli* »

la question de l'instabilité lexicale. Nous avons vu le mot *yoyette* avec des guillemets dans le numéro 251 du 12 février 1998 (*Depuis l'Europe Poupoul « lance le maïs » aux « yoyettes »*) passer sans guillemets dans les numéros 279 et 688 du 26 mai 1998 et du 09 juillet 2002 (*Pédophilie en matinée de yoyette* et *Bafoussam : un viellard (sic) répudie ses épouses pour une yoyette*). Le processus d'intégration des mots est permanent, vraisemblablement subjectif et simplifié, et les guillemets signalent la précocité dans la saisie dudit processus. L'équipe IFA (1988) et Biloa (2003) considèrent également la fréquence comme critère essentiel d'intégration du mot. Mais, dans ces cas, la fréquence est un critère essentiel mais pas décisif (Tabi Manga, 2000 : 167).

Des éléments contradictoires et étranges apparaissent cependant entre les guillemets. Style ? Problème de compétence ? Défaut de vigilance coupable ?

Un marabout attrapé par ses propres « gris-gris »<sup>14</sup>

Charles Ndongo épouse Sylvie Nguimba en « catimini »<sup>15</sup>

Les mots *gris-gris* et *catimini* existent dans le français courant et dans les dictionnaires. Le contexte linguistique d'usage de ces mots est correct. Dans le premier exemple, *attrapé* est plus susceptible d'être mis entre guillemets.

Certaines citations ne sont pas entre guillemets

Comment W. Bush biokotte Poupoul<sup>16</sup>

Pour dire *boycott*, un homme d'affaires illettré de l'ouest Cameroun (interférences phonétiques avec les langues locales ?) relativement célèbre a déclaré et répété, à l'ère de la présence dans le paysage médiatique camerounais d'une seule chaîne de télévision publique (cause de l'écho et du succès du mot), qu'il était contre le *biokott* des élections.

La citation, la distanciation sont néanmoins présentes à travers les guillemets

Enfin, Etoudi choisit son « sorcier blanc »<sup>17</sup>

« Sorcier blanc » est le terme que l'on utilise pour qualifier ces entraîneurs européens de football plus ou moins qualifiés qui encadrent les équipes nationales africaines.

Bien que la démarche dans la manipulation des guillemets se veuille raisonnée, et guidée par la fréquence des données, des usages contraires et des usages classiques signalent la très forte implication du rédacteur dans la façon dont il veut que son discours soit perçu. Est-ce pour compenser l'expressivité que l'on perd en passant de l'oral à l'écrit ?

Le problème ne se pose pas de la même manière au *Messenger*. A propos de l'énoncé

Drame à Douala

Deux containers écrasent un taxi, un « bend skin » et un « pousse pousse »<sup>18</sup>

à la question de savoir pourquoi les guillemets, le responsable des rédactions a eu cette réflexion :

*Nous l'avons fait de façon...de manière consciente+nous avons voulu mettre ça entre guillemets pour montrer que...c'est...un emprunt au langage...familier...au parler populaire+donc...ce parler populaire n'est pas...ne fait pas partie forcément du français standard+et nous avons bien voulu marquer la différence en mettant entre guillemets+parce que quand on parle en français il faut parler en français et si on ajoute des choses qui ne font pas partie du français il faut les mettre entre guillemets pour attirer l'attention du lecteur+on aurait bien voulu mettre une moto+on aurait bien voulu*

<sup>14</sup> N°261 du 10mars 1998. *attrapé* au contraire aurait pu être entre guillemets.

<sup>15</sup> N°271 du 28 avril 1998.

<sup>16</sup> N°734 du 19 décembre 2002.

<sup>17</sup> N°264 du 31 mars 1998.

<sup>18</sup> N°2424 du 31juillet 2007.

*mettre un porte-tout mais à notre sens c'était peut-être plus intellectuel pour le lectorat+là il a fallu ajuster entre les exigences de se faire comprendre rapidement et... le respect de la langue que nous utilisons qui est le français*

Autrement dit, l'exigence du respect de la langue française que relève Feussi<sup>19</sup> dans les situations d'enseignement/apprentissage et dans les médias est ici manifeste. On comprend la nécessité de se dédouaner de la désacralisation. Contrairement au *Popoli* où la langue était une donnée hétérogène, on a plutôt ici l'impression de la représentation d'une langue française homogène, relativement stable, fixe, que l'on va enrichir de temps en temps de quelques usages sociaux. L'altérité (Authier-Revuz, 1984 : 103) renvoie à un autre discours au statut indéterminé : registre (*familier*), variété (*standard*), niveau (*ajuster* ayant le sens de ramener au même niveau) ou alors autre langue (*choses qui ne font pas partie du français*) ? L'interviewé, après une légère hésitation, parle d'*emprunt*. Si l'on considère avec Tabi Manga (2000 : 167) et Queffelec (2000 : 288) que la différence entre un emprunt et un xénisme se trouve au niveau de la conscience des usagers d'une langue, que l'on a affaire à un emprunt lorsque les usagers ont intégré un mot dans leurs usages et que l'on tend vers son implantation, et en outre que le xénisme ou citation est encore ressenti comme étranger, alors, pour l'auteur de ces propos, les guillemets encadrent des xénismes. Seulement, en inférant aux propos du journaliste, le langage destiné à un groupe éclectique crée un double besoin. Celui de satisfaire les puristes de la langue en manifestant sa conscience d'utiliser une forme étrangère, mais aussi celui d'impliquer tous les publics dans l'échange.

Ainsi, dans l'altérité de l'interaction du journal au lecteur, le locuteur identifie son destinataire comme le *grand public* et dit se conformer à ses usages. Il n'assume néanmoins pas lesdits usages comme locuteur du français, encore moins comme le vecteur légitime de la norme, mais plutôt comme marchand de l'information. Il doit alors réussir un savant mélange tenant compte

- de la pragmatique commerciale de proximité, qu'il doit traduire par le langage,
- de la nécessité professionnelle d'informer, de dire, car l'objet d'un journal et d'un titre est d'abord référentiel,
- des représentations qu'il sait que le public a de lui, qui lui imposent une attitude normativiste et pédagogique (la pédagogie de la norme) au niveau de la méthode et des modes d'écriture.

Aussi la dimension pédagogique ne doit-elle nullement être ignorée, encore moins les représentations sociales collectives et spécifiques de la langue. Le lecteur (plus de la moitié des lecteurs interrogés) ne veut pas seulement retrouver sa manière de parler, il doit dès le titre sentir et satisfaire le besoin d'apprendre quelque chose de nouveau, de s'intégrer davantage dans la modernité que représente le français. Cette réserve au sujet des parlers métissés n'est pas sans rappeler qu'un certain nombre d'enseignants et intellectuels ont vu en ces parlers *populaires*, *familiers* une menace pour le français en Afrique et pour le développement des pays francophones (Mendo Zé, 1990 ; Fosso, 1999). Les suggestions faites tendaient à encourager le rapprochement par l'analyse de ces parlers, avec l'intention de les dominer, de les canaliser.

Ce qu'il faut comprendre par ailleurs, c'est que l'on n'est plus dans la problématique de l'emprunt aux langues locales et du statut des langues nationales par rapport au français. Le conflit est dans le contact d'une norme locale en voie de pidginisation avec la norme scolaire. Les parlers dits familiers se sont imposés dans les processus de communication publique. Leur fonction de reliance sociale est fondamentale. Tous les utilisateurs de la langue que sont les journalistes reconnaissent l'existence d'un parler camerounais comme *système* dynamique à côté d'une langue française considérée comme autre système dynamique. Aujourd'hui au

<sup>19</sup> Dans un article en préparation sur l'enseignement du français au Cameroun.

Cameroun, la production discursive « polyphonique » écrite est exposée et ne rentre plus dans des rubriques intérieures humoristiques (Efoua Zengue, 1983), quelles qu'en soient les raisons avouées et inavouées : pragmatiques dans la rapidité de compréhension et de l'influence de l'opinion publique, commerciales dans l'élargissement du lectorat, linguistiques dans le rapprochement de l'écriture à l'oralité...

La simplicité de la structure phrastique du titre de presse en français, qui doit concourir à le rendre accessible à la majorité des Camerounais confirme l'idée qu'il s'agit non d'emprunts, mais de citations de l'interlecte camerounais (quoique ces *emprunts* soient originellement des emprunts au pidgin-english ou des néologismes). Ici donc il y a intégration partielle, volontaire et fonctionnelle d'un système sociolinguistique camerounais dans le système français.

Mais cette intégration n'est pas toujours volontaire et des mots du topolecte camerounais se retrouvent sans signalisation métalinguistique

Succession L'inégalité des **co-épouses**<sup>20</sup>

Ouest La razzia des **coupeurs de route**<sup>21</sup>

Nous supposons que ces mots, composés à partir d'éléments lexicaux français, d'usage courant dans les médias et dans les échanges ordinaires ne sont même plus ressentis comme des emprunts. Ce sont des mots français pour les locuteurs, mais d'un français contextualisé. L'impossible fixité du français en contexte, la tendance à la typification des usages à la une posent un problème majeur de qualité. La qualité d'un journal francophone est-elle tributaire de l'utilisation d'une norme endo ou exogène ?

En effet, des journaux comme *Le Front* ne s'embarrassent pas véritablement de guillemets pour transcrire des calques ou des emprunts aux usages camerounais.

Camair : Abah Abah liquide le personnel au... **coupé coupé**<sup>22</sup>

Opération épervier : Un confident **se gâte** et fait des révélations graves sur les milliards détournés par Mendo Zé et Patricia Enam<sup>23</sup>

La nécessité du contact avec le lecteur, celle de signifier sans un effort métalinguistique des interlocuteurs, sans redondance, le maintien des substrats, tel est le chemin vers la qualité que l'on suit dans cet autre journal. Mais l'on est toujours en droit de se demander, en comparant les exemples précédents, où commence le *switching situationnel* et où commence le *mixing naturel*. Chacun, dans une position de détachement analytique justifie son discours par la volonté de mettre en avant la fonction phatique, la convivialité des usages locaux.

## Synthèse conclusive

Comme tous les destinataires affirment donc avoir conscience des représentations et des enjeux ethno-socio-linguistiques des titres à la une de leurs journaux, le problème qui semble se poser est celui de la codification du français camerounais. Même ceux qui titrent aujourd'hui dans un français proche d'une norme hexagonale se disent prêt à adopter un parler camerounais, du moment où celui-ci est codifié et identifié comme tel. Au *Popoli*, on parle d'ailleurs de commencer par homologuer en interne et très prochainement une graphie des emprunts (*grimba* ou *ngrimbah* ou *grimbah* ? *Zoua-zoua* ou *zoazoa* ou *zouazoua* ou *zoua*

<sup>20</sup> *La Nouvelle expression* n°1622 du 07 décembre 2005. Dans les mariages polygames, la *co-épouse* est l'autre femme de son mari.

<sup>21</sup> *La Nouvelle expression* n°1481 du 18 mai 2005. Le *coupeur de route* est un bandit de grands chemins dont le mode opératoire est d'immobiliser des véhicules à un endroit donné d'une route fréquentée.

<sup>22</sup> N°107 du 31 juillet 2007.

<sup>23</sup> N° 80 du 12 avril 2006.



un certain nombre de particularités morphosyntaxiques, phonétiques, de calques, de transferts populaires (*avoir de longs yeux* par exemple), des insuffisances popularisées par le temps (*bordel* qui a donné *mbog* que l'on trouve au *Popoli*), des emprunts courants (comme *ngatta*, *ndoss*). La question de la durée de ce phénomène dans le temps se pose moins que celle du caractère de son évolution formelle et fonctionnelle. Tous les journaux puisent ici leurs xénismes, leurs emprunts ou leurs parlers stylisés. C'est donc à dessein que l'on parle d'interlecte dans cette influence mutuelle d'un vernaculaire francophone et du français.

Le problème reste de voir la diffusion de ce parler inter-ethnique dans les zones rurales et dans le nord où il existe un véhiculaire ethnique et où la scolarisation de masse a longtemps été faible. En outre, quelle institution validera le vernaculaire camerounais ? Tout porte à croire que le politique n'en veut pas et que la norme exogène restera l'objectif à atteindre tant qu'elle continuera seule à représenter le moyen d'accès à la modernité, le moyen d'accès au développement.

Il faudra certainement intégrer nos remarques dans l'ensemble des écrits de l'espace discursif public, prolonger notre analyse sur la didactique du français au Cameroun. La nécessité d'une nette perception des modes opératoires de la presse écrite camerounaise, des habitudes et représentations s'est cependant toujours heurtée à des susceptibilités tenaces et des journalistes, et du public.

## Bibliographie

- AUTHIER-REVUZ J., 1984, « Hétérogénéité(s) énonciative(s) », dans Danon-Boileau L. (dir.), *Les Plans de l'énonciation. Langages n°73*, Paris, Larousse, pp. 98-110.
- BILOA E., 2003, « Le français camerounais : qu'est-ce que c'est ? Essai de définition socio-historico-linguistique », *Langues et communication. Quel français parlons-nous ?*, n° 3-Vol. II, Université de Yaoundé I, pp. 123-138.
- BLANCHET P., 2000, *Linguistique de terrain. Méthode et théorie*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- BEYOM R., 2005, « Les langues des écrivains en République centrafricaine », *Penser la francophonie. Concepts, actions et outils linguistiques*, Paris, AUF/EAC, pp. 289-297.
- BOT D. M. L., 1999, « Principes, usages et effets du camfranglais au Cameroun », *Palabres*, n° 3-vol. II, pp. 57-64.
- BRONCKART J.-P. et al., 1985, *Le fonctionnement des discours*, Paris, Delachaux et Niestlé.
- CAITUCOLI C., 1986, « Le français en Afrique noire et la notion de continuum », 2<sup>e</sup> colloque de sociolinguistique, Université de Ouagadougou, 10-14 mars 1986.
- DEVELOTTE C., 2000, « Les titres de journaux : un accès privilégié aux représentations », *Mots*, n° 64, pp. 23-27.
- DIEU M., RENAUD P., 1983, *Atlas linguistique du Cameroun*, Yaoundé, ACCT-CERDOTOLA-DGRST.
- DUMONT P., MAURER B., 1995, *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*, Paris, Edicef.
- EFOUA ZENGUE R., 1983, « Le français des médias écrits », *Fréquence-sud*, n° 3, Université de Yaoundé, pp. 69-74.
- ENGEL D. M., 2000, « Syntaxe à la une : la structure des titres de journaux français et britanniques », *Journal Edition-The web journal of French Media studies*, vol. 3, number 1, s. p.
- Equipe IFA, 1988, *Inventaire des particularités lexicales du français en Afrique noire*, Paris, EDICEF-AUPELF.

- FERAL C. de, 1979, « Formes du français parlé à Yaoundé », *Lacito Informations*, 10, pp. 37-43.
- FERAL C. de, 1993, « Le français au Cameroun : approximations, vernacularisation et "camfrançais" », dans Robillard D. de, Beniamino M. (dirs.), *Le Français dans l'espace francophone*, tome1, Paris, Champion, pp. 205-218.
- FERAL C. de, 2005, « Français et langues en contact chez les jeunes en milieu urbain : vers de nouvelles identités », *Penser la francophonie. Concepts, actions et outils linguistiques*, Actualités scientifiques, Paris, EAC/AUF, pp. 583-597.
- FERAL C. de, GANDON F.-M. (dirs.), 1994, *Le Français en Afrique noire. Faits d'appropriation*, Langue française, Paris, Larousse.
- FOSSO, 1999, « Le camfrançais : une praxéogénie complexe et iconoclaste », dans Mendo Zé (dir.), *Le français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*, Paris, Publisud.
- HAGEGE C., 2000, *Halte à la mort des langues*, Paris, éd. Odile Jacob.
- NACRO I., 1988, « Le français parlé du Burkina Faso : approche sociolinguistique », *Cahiers de Linguistique Sociale*, 13, Université de Rouen, pp. 134-146.
- NDE, 2003, « Le français d'Afrique: de l'oralité à l'écriture dans la presse camerounaise », *Actes du colloque international sur le français écrit et oral en Afrique*, Université de Yaoundé I, inédit.
- ONGUENE ESSONO L. M., 1999, « Les statuts du français au Cameroun. Essai de description des situations réelles du français au Cameroun », dans Mendo Zé (dir.), *Le français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*, Paris, Publisud, pp. 285-299.
- QUEFFELEC A., 2000, « Emprunt ou xénisme : les apories d'une dichotomie introuvable ? », *Contact de langues et identités culturelles*, Actualités scientifiques, AUF/Les Presses de l'Université Laval, pp. 283-300.
- PRIGNITZ G., 1998, « Indices métalinguistiques d'une compétence en français dans un corpus oral panafricain à Ouagadougou (B.F.) », dans Batiana A., Prignitz G. (éds.), *Francophonies africaines*, Rouen, Collection Dyalang, pp. 35-47.
- SULLET-NYLANDER F., 1998, *Le Titre de presse- Analyse syntaxique, pragmatique et rhétorique*, Stockholm, Akademetrisk AB.
- TABI MANGA J., 1990, « Ecriture de l'insolite : le français écrit du Cameroun », *Notre Librairie*, n° 100, pp. 10-17.
- TABI MANGA J., 2000, « Prolégomènes à une théorie de l'emprunt en français langue seconde », *Contact de langues et identités culturelles*, Actualités scientifiques, AUF/Les Presses de l'Université Laval, pp. 159-176.
- TUOMARLA U., 1999, « Le discours direct dans la presse écrite : un lieu de l'oralisation de l'écrit », *Faits de langues* 13, Paris, Ophrys, pp. 219-229.
- WALD P., CHESNY J., HILY M.-A., POUTIGNAT P., 1973, *Continuité et discontinuité linguistiques. Hypothèses pour une recherche sur le français en Afrique noire*, Nice, IDERIC.

# GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

**Comité de rédaction :** Michaël Abecassis, Salih Akin, Sophie Babault, Claude Caitucoli, Véronique Castellotti, Régine Delamotte-Legrand, Robert Fournier, Emmanuelle Huver, Normand Labrie, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Danièle Moore, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Gisèle Prignitz, Georges-Elia Sarfati.

**Conseiller scientifique :** Jean-Baptiste Marcellesi.

**Rédacteur en chef :** Clara Mortamet.

**Comité scientifique :** Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Jean Le Du, Marinette Matthey, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolai, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

**Comité de lecture pour ce numéro :** Anne-Caroline Fiévet (Université René Descartes, Paris V), Annie Lenoble-Bart (IUT Michel de Montaigne, Bordeaux III), Carole de Féral (Université de Nice-Sophia Antipolis), Caroline Juilliard (Université René Descartes, Paris V), Didier de Robillard (Université François Rabelais, Tours), Isabelle Pierozak (Université François Rabelais, Tours), Jacky Simonin (Université de La Réunion), Michael Rinn (Université de Bretagne Occidentale, Brest), Pierre Fandio (Université de Buéa), Valentin Feussi (Université de Douala).

Laboratoire LIDIFra – Université de Rouen  
<http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol>

ISSN : 1769-7425